

Travail social : sondage sur le futur code de déontologie



AvenirSocial, l'association professionnelle suisse du travail social, lance un sondage pour réviser et actualiser son code de déontologie.

Le [Code de déontologie du travail social](#) en Suisse actuellement en vigueur a été adopté en 2010. Il doit être remanié afin de correspondre à la nouvelle définition du travail social de l'International Federation of Social Workers. Cette adaptation offre la possibilité d'entreprendre d'autres modifications du texte. À travers un sondage, AvenirSocial souhaite comprendre comment est utilisé le Code de déontologie dans la pratique et quel est son potentiel de développement.

L'objectif est que le Code de déontologie soit utilisé par encore plus de professionnel-le-s. L'Association ne recherche donc pas uniquement les réponses des personnes qui utilisent le Code dans la pratique, mais aussi celles des personnes qui ne l'utilisent pas, voire ne le connaissent pas.

Prenez part au [sondage](#) (durée : 7 minutes) avec vos expériences et vos idées !